

## PREFECTURE DE LA SARTHE



### 3 DÉLÉGUÉS DU PREFET INSTALLÉS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SARTHE

#### Pour mémoire :

- **La politique de la ville** vise à traiter durablement les facteurs à l'origine de l'exclusion urbaine et sociale des quartiers en difficulté en fédérant des moyens de l'Etat et des collectivités notamment.
- **Les CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) 2007-2009 signés avec les communes et le Conseil Général** définissent les orientations du projet global de cohésion urbaine et sociale de l'agglomération et précise le cadre d'intervention des financements en vue de favoriser l'intégration des quartiers dans le fonctionnement de la ville et l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.
- **La Dynamique Espoir Banlieues** traduit la mobilisation de l'Etat, en faveur des quartiers sensibles de la politique de la ville, au travers un programme triennal d'actions visant à réduire les écarts structurels entre les quartiers et le reste du pays. Ce plan porte notamment sur l'emploi, l'éducation, les transports, la sécurité et le financement des initiatives locales.

#### De nouveaux interlocuteurs de proximité

**Les missions des Délégués du Préfet** visent à :

- **assurer une présence de proximité l'Etat** au plus près des habitants des quartiers afin d'animer au quotidien l'ensemble de la politique de la ville de l'Etat par le suivi des actions engagées au titre de la dynamique Espoir Banlieues, en relation étroite avec les correspondants des municipalités.
- **coordonner pour l'Etat, le suivi et la programmation annuelle des CUCS** et mettre en place des dispositifs de suivi, d'évaluation et de veille sociale sur le quartier.
- **mettre en oeuvre la dynamique Espoir Banlieues** (programmes d'actions triennaux) au sein des quartiers en lien avec l'ensemble des services de l'Etat concerné.

#### L'essentiel :

##### Qui sont les délégués du préfet ?

Les délégués du préfet incarnent le retour physique de la République dans les quartiers sensibles. Leur rôle est de créer du lien direct et personnel entre l'Etat et l'ensemble des acteurs intervenant sur les quartiers pour s'assurer de la mise en œuvre des mesures de la dynamique Espoir Banlieues, saisir les services concernés des problèmes non réglés, veiller à ce qu'une solution soit trouvée et contribuer à ce que chacun travaille dans le même sens.

##### Combien sont ils et où interviennent-ils ?

###### 3 délégués pour la SARTHE

Ils interviennent sur les 215 quartiers dits prioritaires de la politique de la ville. Il s'agit pour la Sarthe des quartiers des Sablons, Ronceray-Glonnières au Mans et du quartier Chaoué-Perrières à Allonnes. Leur mission s'étendra sur les autres quartiers de la politique de la ville afin de conforter les dispositifs existants, notamment à Coulaines.

Ils seront également chargés de problématiques transversales : emploi, éducation, santé, logement, lutte contre les discriminations, gestion urbaine de proximité.

##### Leur profil ?

Cadres de la fonction publique d'Etat, ils ont une connaissance du secteur associatif, et disposent d'une capacité d'écoute et d'une grande disponibilité.

1 agent du ministère de la santé, 1 agent du ministère de l'intérieur et 1 agent de la protection judiciaire de la jeunesse.

##### Modalités d'intervention

Les délégués du préfet seront les interlocuteurs de proximité des acteurs locaux de la politique de la ville. Ils seront associés aux décisions relatives à la politique de la ville et participeront aux manifestations publiques relatives à la politique de la ville dans les quartiers.